

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 30 mars 2021 à 13h.30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **CLICHY SOUS BOIS (93)**

4 allée François Rabelais

LOT N°586 : **APPARTEMENT de 55,88 M²** au septième étage du Bâtiment 12, Escalier B, première porte, comprenant : séjour, deux chambres, cuisine, salle de bains, W.C. **OCCUPE**

LOT N° 701 : **CAVE**

LOT N° 1632 : **PARKING**

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence ETOILE DU CHENE POINTU sise à CLICHY SOUS BOIS (93), 1-7 et 2-4 allée Victor Hugo, 2-10 allée Joachim du Bellay, 1-3 allée Pierre Ronsard, pris en la personne de son Administrateur Judiciaire, la SELARL AJAssociés, dont le siège social est à VERSAILLES (78), 10 allée Pierre de Coubertin, ayant pour Avocats la SCP DOMINIQUE- DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 16.300 € (SEIZE MILLE TROIS CENTS EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 15 février 2021. Signé la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP DOMINIQUE – DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Sur les lieux où une visite sera organisée, le **lundi 22 mars 2021 de 9h30 à 10h**.
- Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr